

Parlement[s], Revue d'histoire politique

Procédure de soumission des contributions

Nous examinons toute proposition consacrée soit à l'histoire politique moderne ou contemporaine – il est possible de remonter à l'Antiquité ou au Moyen Âge pour certains sujets/dossiers trans-périodiques – soit aux études parlementaires dans leur diversité. Outre les articles d'historiens, la revue publie également les recherches de politistes, juristes, historiens du droit, civilisationnistes, littéraires, linguistes, etc.

Soumission d'une proposition de dossier

La proposition (titre et sommaire provisoires, synopsis de 1000 à 3000 signes) doit être envoyée à Jean Garrigues, directeur de la publication (jeang78 @ orange.fr) et au secrétariat de rédaction : Noëlline Castagnez, rédactrice-en-chef (noelline.castagnez @ univ-orleans.fr), Alexandre Borrell, rédacteur-en-chef adjoint (alexandreborrell @ hotmail.fr), Alexandre Niess (alexandreniess @ hotmail.com) et Nicolas Patin (spanicolatin @ hotmail.com).

Nous invitons les coordonnateurs à promouvoir toute forme de pluralité : de discipline, de statut, de nationalité et de genre parmi les auteurs.

La proposition est évaluée en comité de rédaction dans les 6 mois après réception. Le secrétariat transmet une réponse motivée – positive, négative ou invitant à modifier la proposition sous trois mois, pour deuxième passage en comité de rédaction.

Soumission d'un article

L'auteur envoie son article (environ 30 000 signes notes et espaces compris) et un CV détaillé aux membres du secrétariat de rédaction (*cf.* adresses *supra*).

Chaque article est soumis à deux membres du comité de lecture, qui communiquent au comité de rédaction un avis motivé dans un délai de quatre mois. L'auteur est alors tenu informé de la décision ; en cas d'acceptation sous réserve de corrections, il reçoit des indications précises et sa version remaniée est à nouveau soumise aux relecteurs pour validation.

Préparation du tapuscrit

Merci de prendre connaissance de nos normes éditoriales (disponibles sur www.parlements.org/revueparlements.html) et d'appliquer les styles adéquats et nos conventions typographiques et bibliographiques.